

**Arrêté n° 2026-1187 portant nomination des membres d'un jury (année universitaire 2025-2026)**

***Licence 1ère année Droit parcours Lusail University (EDS-IED)***

**La Présidente de l'université,**

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

**ARRÊTE**

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2025-2026 :

- M. Farhad Ameli (président du jury)
- M. Yann-Arzel Durelle Marc
- Mme Eugénie Mérieau
- Mme Noémie Le Peuvédic
- M. Quentin Messerschmidt Mariet
- Mme Patricia Vannier
- Mme Floriane Masséna
- M. Thomas Velasquez
- M. Alexandre Pierrot
- M. Marc Jeanson
- Mme Rosanne Craveia
- M. Komivi Fidele Magloire Seshie Tsikata

- M. Mboundor Diouf
- Mme Vanessa Musette
- Mme Anaele Maman
- Mme Chahira Boutayeb
- M. Thomas Giry
- Mme Marta Peguera Poch

Fait à Paris, le 27/03/2026

**Christine Neau-Leduc**  
*Présidente de l'université*

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*